DEC150118DR02

Décision portant délégation de signature pour les actes relevant des attributions de la personne responsable des marchés (DU) de l'unité UMR3215 intitulée Génétique et Biologie du Développement

LA DIRECTRICE D'UNITE,

Vu l'ordonnance n° 2005-649 du 6 juin 2005 modifiée relative aux marchés passés par certaines personnes publiques ou privées non soumises au code des marchés publics ;

Vu le décret n° 82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

Vu la décision DEC100014DAJ du 21 janvier 2010 portant détermination des niveaux d'évaluation des besoins et désignation des personnes responsables des marchés au CNRS ;

Vu la décision DEC133019 du 20 D2CEMBRE 2013 approuvant le renouvellement de l'unité UMR3215, intitulée Génétique et Biologie du Développement, dont la directrice est Mme Edith Heard ;

Vu la décision DEC143252DGDS du 18 décembre 2014 rattachant l'unité UMR3215 intitulée Génétique et Biologie du Développement à la Délégation Paris B à compter du 1er janvier 2015 ;

DECIDE:

Article 1er

Délégation est donnée à M. Yohanns Bellaïche, Directeur adjoint, à l'effet de signer au nom du directeur d'unité tous les actes et décisions relevant de ses attributions de personne responsable des marchés en application de l'article 2.1 de la décision DEC100014DAJ susvisée¹.

Article 2

En cas d'absence ou d'empêchement de M. Yohanns Bellaïche, délégation est donnée à Mme Virginie Bourgeois, Attaché Administratif de la Recherche (Institut Curie) aux fins mentionnées à l'article 1^{er} de la présente décision.

Article 3

En cas d'absence ou d'empêchement de Mme Virginie Bourgeois, délégation est donnée à Mme Déborah Merlini-Mutombo, Assistant Ingénieur, aux fins mentionnées à l'article 1er de la présente décision.

1

 $^{^1}$ Pour mémoire le (la) directeur(trice) d'unité est personne responsable des marchés à hauteur de 134 000 \in HT au 01/01/2014

Article 4

En cas d'absence ou d'empêchement de Mme Déborah Merlini-Mutombo, délégation est donnée à Mme Isabelle Basson, Assistant Ingénieur, aux fins mentionnées à l'article 1^{er} de la présente décision.

Article 5

Cette délégation de signature prend fin automatiquement en cas de changement de directrice (délégant) ainsi qu'en cas de changement du ou des délégataires ou du non-renouvellement de l'unité.

Article 6

La présente décision sera publiée au Bulletin officiel du CNRS.

Fait à Paris, le 1er janvier 2015

La directrice d'unité Edith Heard